



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2014

DELIBERATION RELATIVE A UNE REMISE COMMERCIALE AU CROUS

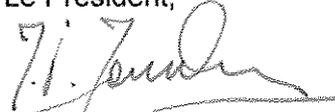
Le 28 mars 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

☛ accorde une remise commerciale au bénéfice du CROUS pour la mise à disposition de la Maison des Arts, dans le cadre de ses activités culturelles au profit des étudiants. Seuls les frais de gardiennage seront facturés.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 mars 2014

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres présents | 17 |
| Nombre de membres représentés | 9 |
| Nombre d'abstentions | 1 |
| Nombre de suffrages exprimés | 25 |
| Nombre de votes pour | 25 |
| Nombre de votes contre | 0 |

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable - MDA